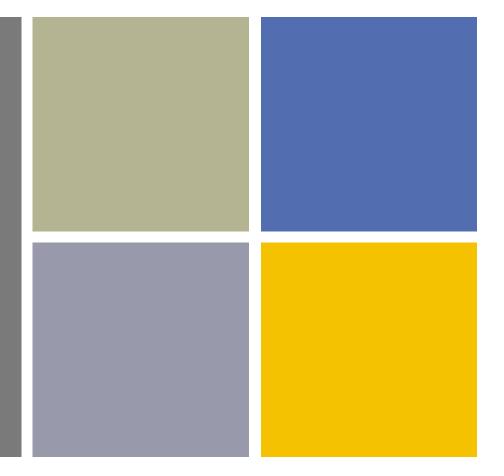
LES AIDES
TECHNOLOGIQUES
POUR LES ÉLÈVES
AYANT DES
BESOINS
PARTICULIERS
(janvier 2015)





Présenté par :

Catherine Duprey

duprey.c@csdm.qc.ca

Jean Chouinard

chouinardj@csdm.qc.ca

Plan

AM

Présentation sur les aides technologiques

PM

- Retour sur la démarche d'attribution
- Atelier de réflexion en sous-groupes
- Plénière et conclusion

Aide technologique et quête de sens



Pourquoi dois-je utiliser cette aide technologique?

À quoi ça sert?

Source de l'image : Jean Chouinard Récit adaptation scolaire et Lise Goulet Conseillère Commission scolaire des Bois-Francs (2013)

Mise en contexte

Mesure 30810-2

Amélioration de l'accessibilité des technologies de l' information et de la communication

 Le réseau scolaire québécois compte un nombre croissant d'élèves qui utilisent des aides technologiques en classe régulière au primaire et au secondaire.



Estimations:

- plus de 5000 nouveaux élèves reçoivent une aide technologique chaque année.
- les demandes en suspend concernant les élèves à risque (30%) doublent le budget alloué aux cs.

Mise en contexte

En 2008:

 Directive de la Sanction des études autorisant les élèves ayant des besoins particuliers à utiliser des aides à la lecture et à l'écriture comme mesure d' adaptation en période d'évaluation ministérielle en français et en anglais langue seconde.

Fait historique:

 Première fois dans le programme de formation de l' école québécoise que des TIC sont reconnues comme un moyen permettant à l'élève de démontrer ses compétences en contexte d'évaluation.



Mise en contexte

En 2014

 Plusieurs milliers d'élèves ayant des soins particuliers ont utilisé des aides technologiques lors des épreuves ministérielles.

En 2015

 Le nombre d'élèves qui utiliseront des aides technologiques en contexte d'évaluation devrait doubler d'ici 3 ans.

Pour quels élèves?

Les TIC et les aides technologiques peuvent être utilisées :

En contexte d'apprentissage

- o par tous les élèves du réseau scolaire (non admissibles à la mesure 30810-2)
- Les élèves ayant des besoins particuliers et dont l'analyse de la situation de besoin s'inscrit dans la démarche du plan d'intervention

Mesure 30810-2: Critères et balises

- Achat d'aides technologiques nécessaires aux activités éducatives de l'élève : activités d' apprentissages et autres activités reliées
- Besoins pédagogiques de l'élève à l'école et, si nécessaire et pertinent, à la maison
- Attribution proportionnelle:
 - 70% (minimum) aux élèves handicapés
 - 30 % (maximum) aux élèves en difficulté ou à risque et ayant des besoins particuliers

Pour être admissibles, les aides technologiques :

 doivent avoir été identifiées dans le cadre de la démarche du plan d'intervention

 et être essentielles à la participation de l'élève aux activités éducatives de l'école

- Les ordinateurs portable ou de table:
 - tablette tactile (non indiquée mais reconnue comme admissible): pour soutenir l'autonomie fonctionnelle et l'insertion sociale

- Les **périphériques adaptés** aux besoins de l'élève ainsi que les périphériques indispensables à l'utilisation de l'ordinateur:
 - Modes d'accès (substitut au clavier, à la souris, à l' écran)
 - Numériseur et logiciel ROC

• Les logiciels appropriés aux besoins de communication et d'apprentissage de l'élève et qui lui permettent d'être actif dans la production de l'information et dans la réalisation de tâches pédagogiques ou l'atteinte d'une compétence.

 Aides à l'écriture (Aides à la rédaction, à la révisioncorrection, à la lecture)

- Les aides de suppléance à la communication pour les élèves non-oraux (l'appareil doit permettre à l'utilisateur de construire des messages avec des symboles ou des pictogrammes qui sont par la suite traduits en message sonore ou texte).
 - appareils dédiés (avec si nécessaire le système de montage)
 - tablettes tactiles avec applications de suppléance à la communication
- Un système d'amplification MF, incluant les accessoires, les chargeurs, les vérificateurs de piles, l'entretien et la garantie pour les élèves qui ne sont pas reconnus handicapés par le Ministère.

Pour quels élèves?

Les aides technologiques à l'écriture peuvent être utilisées :

- En contexte d'évaluation:
 - par les élèves ayant des besoins particuliers et dont l' analyse de la situation de besoin s'inscrit dans la démarche du plan d'intervention

Évaluations ministérielles

Guide de gestion de la Sanction des études et des épreuves ministérielles, Chap 5 - Mesures d'adaptation pour l'évaluation des apprentissages

- La direction de l'école est autorisée à mettre en place, en période d' évaluation ministérielle, les mesures énumérées ci-dessous pour un élève ayant des besoins particuliers.
- Un rapport d'analyse de la situation de l'élève doit être présent à son dossier.
- Le lien entre la mesure et le besoin particulier de l'élève, reconnu par le personnel scolaire, doit être établi dans un plan d'intervention.
- Cette mesure doit être régulièrement utilisée par l'élève en cours d' apprentissage et d'évaluation et elle doit solliciter la prise de décision de l' élève.
- En tout temps, la mesure ne doit pas accomplir la tâche à la place de l'élève

Évaluations ministérielles

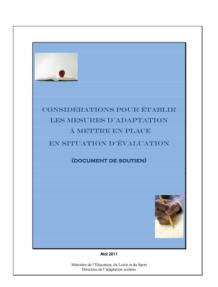
Guide de gestion de la Sanction des études et des épreuves ministérielles, Chap 5 - Mesures d'adaptation pour l' évaluation des apprentissages

- Utilisation d'un outil d'aide à la lecture (par exemple, synthétiseur vocal) et à l'écriture (par exemple, correcteur grammatical et lexical, prédicteur de mots)
- pour la passation des épreuves ministérielles (incluant les épreuves de lecture en langue d'enseignement et en langue seconde).
- Toute fonction de reconnaissance vocale doit être désactivée durant la durée totale des épreuves dans le cas où la compétence à écrire est évaluée.
- Les logiciels de traduction ne peuvent être utilisés dans le contexte d'une épreuve de langue seconde.

Pour quels élèves?

Caractéristiques et conditions à respecter:

- La situation de l'élève nécessite l'établissement d' une démarche de plan d'intervention.
- Le plan repose sur une analyse rigoureuse de la situation de l'élève réalisée par les intervenants concernés de l'équipe du plan d'intervention.
- L'élève aura bénéficié préalablement d' interventions systématiques, fréquentes et ciblées visant notamment l'apprentissage de stratégies tout au long de son parcours scolaire.

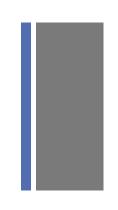


Quand?

- Malgré ces interventions, l'élève ne peut faire la démonstration de ses apprentissages, car les difficultés persistent et il ne progresse pas suffisamment pour répondre aux exigences de la tâche ciblée (pas la note globale) telles que réalisées par les élèves de son âge.
- Saturation de l'évolution de ses apprentissages.



Rééducation et compensation



Observation de difficultés marquées à réaliser certaines tâches	Observation de la persistance dans la difficulté marquée et saturation de la progression des apprentissages	
Rééducation ou interventions intensives des processus déficitaires	Compensation: ajout de ressources externes (ex: tiers temps, aide technologique)	Atteinte des exigences de la tâche ou réduction de l'écart pour atteindre ces exigences

Quand?

- Ici le diagnostic n'est pas un critère d' attribution : il s'agit plutôt d'un critère explicatif qui permet de mieux comprendre la situation de besoin de l'élève.
- C'est la manifestation de la persistance des difficultés marquées de l'élève à réaliser les exigences de la tâche qui prime et le constat qu' il est placé en situation de besoin.

Optimiser le potentiel de l'élève, un critère d'attribution?

 Le critère suivant : « optimiser le potentiel de l' élève » ne peut pas être considéré comme un critère pour l'attribution d'une aide technologique.

• Il s'agit plutôt d'un effet de l'attribution : une fois l'aide attribuée et exploitée par l'élève, il est possible d'assister à une optimisation de son potentiel favorisant la démonstration de ses compétences.

Et les aspirations?

• Les aspirations des élèves (meilleure note, cote R) ne sont pas un critère d'attribution d'une aide technologique. Si c'était le cas, nous devrions attribuer des aides technologiques à tous les élèves du réseau scolaire.

 Les aides technologiques sont attribuées aux élèves qui, lors de l'évaluation de leur dossier, sont considérés en "situation de besoin".

Le caractère indispensable

 La mesure doit révéler un caractère indispensable pour l'élève afin de lui permettre de développer, d'exercer et de démontrer sa compétence.

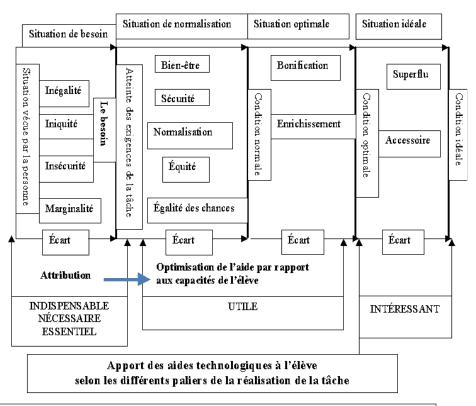
 Différence entre : intéressant, utile et indispensable.

Besoin, situation de besoin et aides technologiques



Par Jean Chouinard Service national du RÉCIT en adaptation scolaire Août 2014

Illustration du concept de besoin en lien avec les différents paliers de la réalisation de la tâche



La décision de l'attribution d'une aide technologique à l'élève: vise à réduire ou à éradiquer la situation de besoin de l'élève en vue de combler son besoin c'est-à-dire lui permettre d'atteindre les exigences de la tâche. Éliminer une situation d'iniquité et favoriser l'égalité des chances.

L'effet de l'attribution et de l'exploitation d'une aide technologique par l'élève : permet de compenser les effets de son incapacité en vue de soutenir le développement de ses compétences et d'optimiser son potentiel (ses capacités) de façon à lui donner accès aux autres paliers de la réalisation de la tâche.

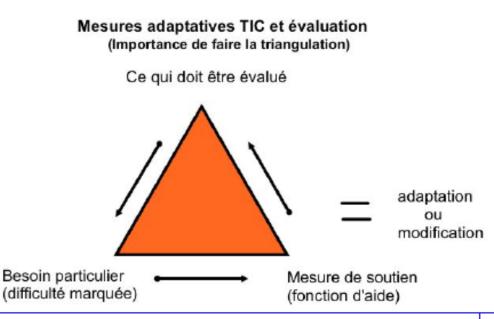


Adaptation ou modification?

 Il doit y avoir une adéquation entre le besoin particulier de l'élève, la mesure de soutien choisie et ce qui doit être évalué.

 Cette adéquation permet notamment de vérifier si la mesure choisie doit être considérée comme une adaptation ou une modification.

Valider par la triangulation

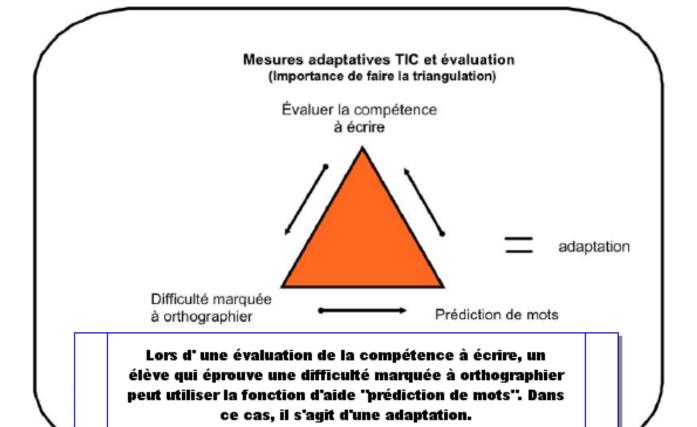


Il doit y avoir une adéquation entre le besoin particulier de l'élève, la mesure de soutien choisie et ce qui doit être évalué. Cette adéquation permet notamment de vérifier si la mesure choisie doit être considérée comme une adaptation ou une modification.





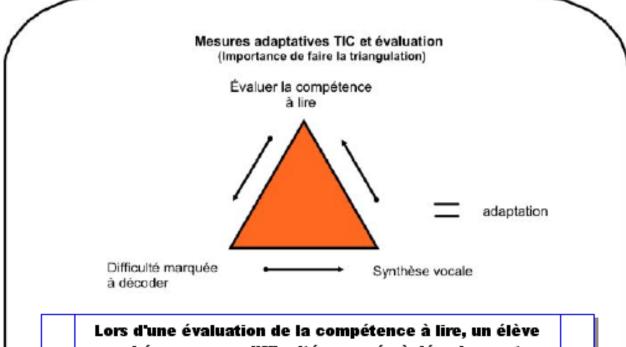
Triangulation: exemple







Triangulation: exemple

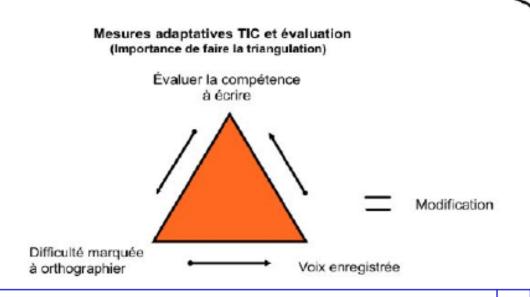


Lors d'une évaluation de la compétence à lire, un élève qui éprouve une difficulté marquée à décoder peut utiliser la fonction d'aide "synthèse vocale". Dans ce cas, il s'agit d'une adaptation.





Triangulation: exemple



Lors d'une évaluation de la compétence à écrire, un élève qui éprouve une difficulté marquée à orthographier ne peut pas utiliser la fonction d'aide 'voix enregistrée'' pour soumetttre ses réponses. Dans ce cas, il s'agit d'une modification.





Bonne pause!

Un constat: une solution

Sans l'utilisation de la mesure d' adaptation, il serait **impossible** pour l' élève de répondre aux exigences des tâches à réaliser. + Pour l'élève ayant des difficultés marquées, l'aide technologique est un moyen pour le soutenir dans sa quête de réussite scolaire, en toute équité, et ce, sans causer préjudice aux autres élèves.

Égalité



Équité



D'abord un outil d'apprentissage

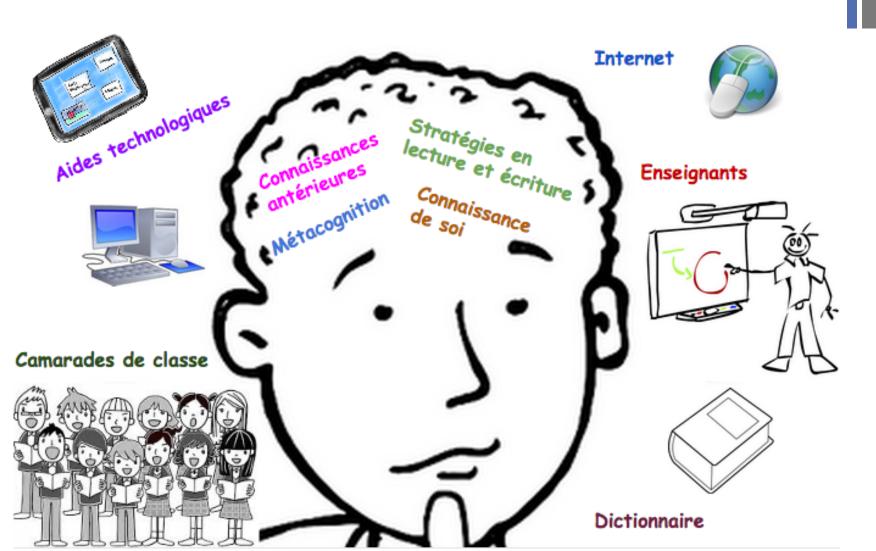
- Bien qu'elle soit d'abord comprise comme une aide à l'écriture, comme une aide à la lecture ou comme une aide à la révision/correction, l'aide technologique est avant toute chose un moyen pour apprendre.
- L'élève qui utilise des aides technologiques fait des apprentissages

Revenons au concept de compétence

Compétence:

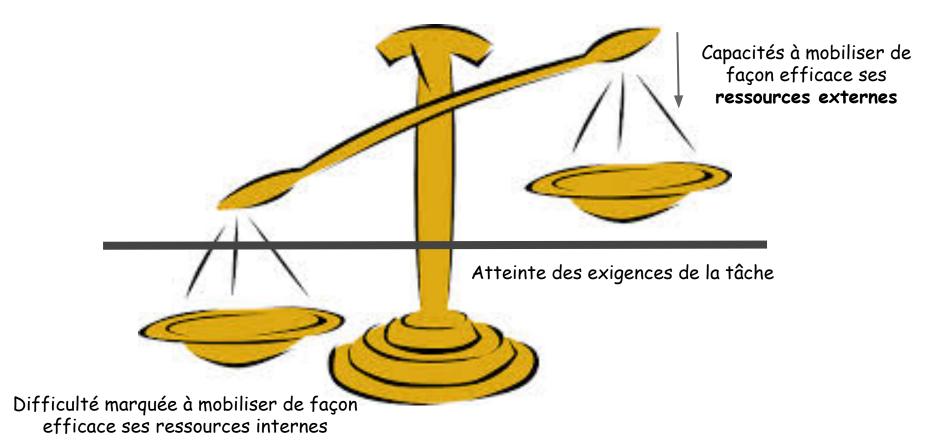
capacité à mobiliser de façon efficace ses ressources internes et externes.

Mobiliser ses ressources internes et externes



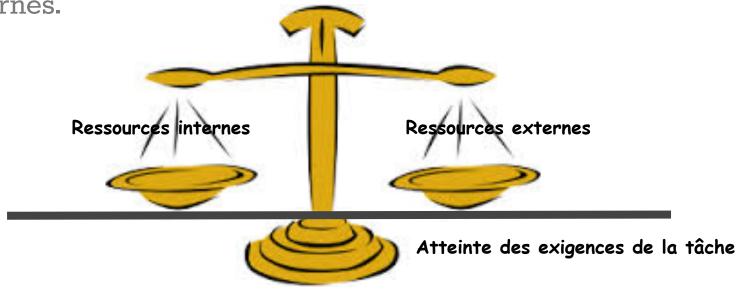
+ Atteindre un équilibre

 Il démontre des difficultés marquées ou une incapacité à mobiliser de façon efficace ses ressources internes.



Atteindre un équilibre

 Primordial pour lui, d'être efficace dans la mobilisation de ses ressources externes pour compenser ses difficultés à mobiliser efficacement ses ressources internes.



S'engager cognitivement

- L'élève doit utiliser ses aides de façon pédagogique en utilisant des stratégies et un sens critique.
- Il doit s'engager cognitivement et exploiter ses aides de façon métacognitive.

 L'élève doit utiliser ses aides technologiques de façon responsable.

+ Qu'est-ce qu'une aide technologique?

• L'aide technologique est une assistance technologique qui permet à l'élève de réaliser une tâche, de développer une compétence ou d'atteindre un état qu'il ne pourrait (ou difficilement) réaliser, développer ou atteindre sans le support de cette aide technologique.

TIC

+ Qu'est-ce qu'une valeur ajoutée ?

 La valeur ajoutée d'un outil technologique se mesure dans le gain significatif que l'utilisation de cet outil apporte à l'élève pour réaliser une tâche, pour développer une compétence ou atteindre un état.

 La valeur ajoutée s'évalue en comparant le gain significatif qu'apporte l'utilisation de l'outil technologique par rapport à ce qui se faisait avant l'utilisation de l'outil.

+ Les types d'aide technologique

1- L'aide à la rédaction: est une assistance technologique qui soutient l'élève dans une tâche d'écriture reliée principalement à la planification, à l'organisation et à la rédaction d'un texte.

+ Les types d'aide technologique

2- L'aide à la lecture: est une assistance technologique qui soutient l'élève dans une tâche de lecture ou d'écriture reliée principalement à la lecture ou à la relecture d'un texte d'auteur ou d'une production personnelle.

+ Les types d'aide technologique

3- L'aide à la révision-correction: est une assistance technologique qui soutient l'élève dans une tâche d'écriture reliée principalement à l'objectivation, à la révision et à la correction d'un texte.

+ Fonction d'aide

Chaque aide technologique peut contenir une ou plusieurs fonctions d' assistance qu'on appelle fonction d'aide.

+ Le modèle des fonctions d'aide

• La fonction d'aide permet de pallier les contraintes liées à l' incapacité ou aux difficultés marquées de l'élève en lui offrant des modalités qui facilitent la réalisation de la tâche (compétence ou état).

Quelques exemples de fonctions d'aide

- · Voix enregistrée
- Synthèse vocale (rétroaction vocale)
- Reconnaissance vocale (dictée vocale)
- · Prédicteur de mots (orthographe anticipée)
- · Idéateur (organisateur d'idées)
- · Mise en évidence du mot lu
- · Correction orthographique
- Dictionnaire
- Géolocalisateur
- Séquenceur de tâches
- · Rappel et agenda
- et autres...

Source: RÉCIT en adaptation scolaire (J. Chouinard et C.Paquin, 2006)

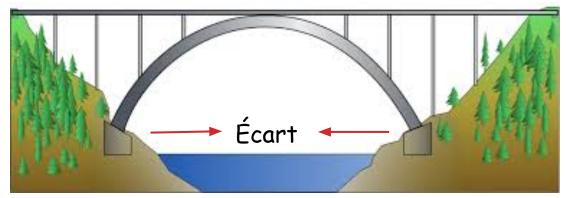
+

Fonction d'aide

Elle fait office de **pont** entre la difficulté marquée et persistante de l'élève et la tâche spécifique à réaliser.



Difficulté marquée



Tâche à réaliser

+ Fonction d'aide : au-delà du produit

 Ce ne sont pas les produits qui sont autorisés en contexte d'évaluation: ex: Médialexie, WordQ, Antidote, Lexibar, Wody, Kurzweil, etc.

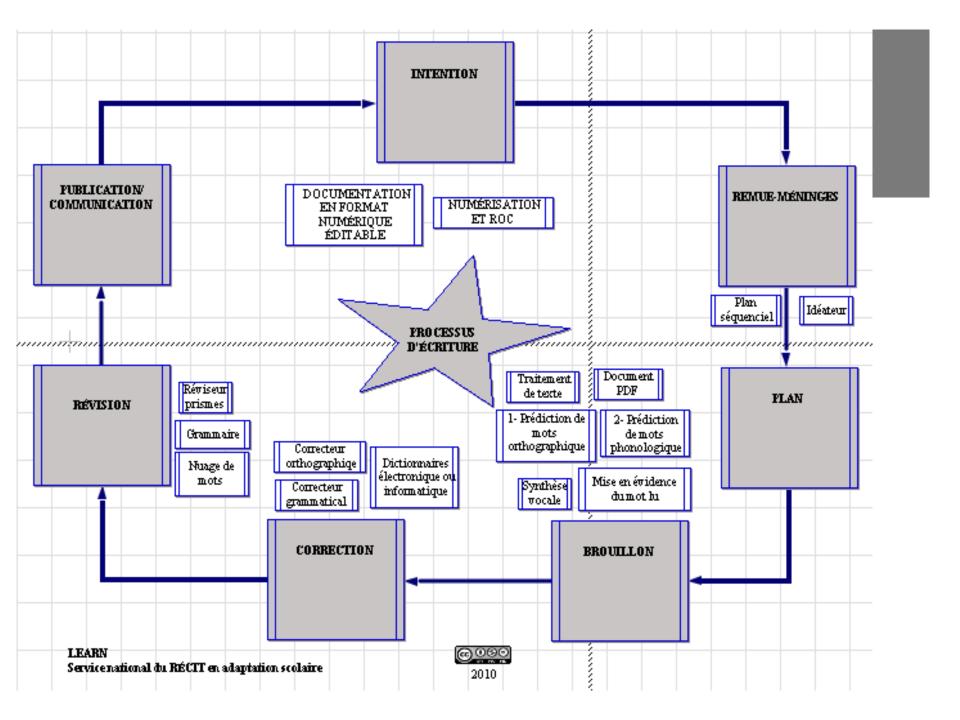
 Ce sont les fonctions d'aide qui sont admissibles puis autorisées pourvu qu'elles aient un lien entre la difficulté marquée et persistante de l'élève et une tâche spécifique à réaliser. + Fonction d'aide et degré de difficulté

La progression de l'utilisation des aides technologiques et des fonctions d'aide se fait en fonction de l'ampleur des difficultés de l'élève à réaliser des tâches spécifiques.

+ Fonction d'aide et processus d'écriture

Le choix des fonctions d'aide doit tenir compte des différentes étapes du processus d'écriture :

choisir le bon outil pour la bonne tâche



+ Fonction d' aide

Tiré de « Modèle des fonctions d'aide: un pont entre la théorie et la pratique » - mai 2013

Par:

Marc Tremblay, CCSI\CRISPESH

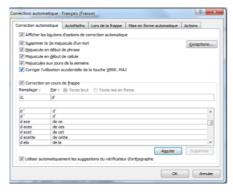
Jean Chouinard, Service national du RÉCIT en adaptation scolaire

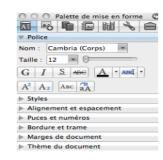


MODÈLE DES FONCTIONS D'AIDE

Par Jean Chouinard, Service national du RÉCIT en adaptation scolaire (Juin 2013) Marc Tremblay, Service SAIDE, Cegep du Vieux Montréal

1- Édition de texte (traitement de texte)





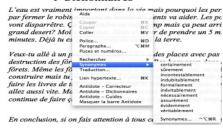
- 2- Rétroaction vocale par synthèse vocale
- 3- Mise en évidence du mot lu

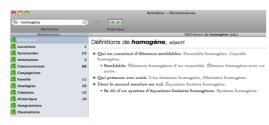


Les Problèmes d'environnement

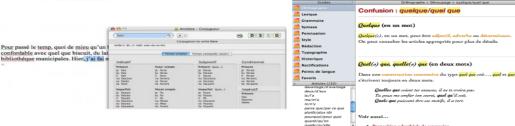
Cher élèves de mon école. Je vais vous parler au sujet des problèmes d'environnement. Notre terre est notre maison. On a la responsabilité de le garder propre. Est-ce que tu veux qu'on dérruit notre abri, amie et belle planète? Voici mes idées.

4- Dictionnaires





5- Grammaire



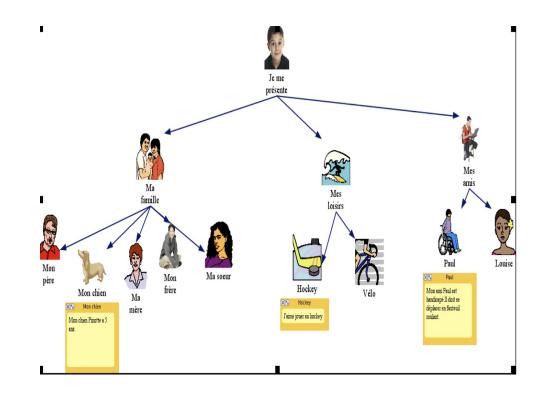


Fonction d'aide: Idéation

Idéateur ou organisateur d'idées

Aide à planifier, à organiser et à structurer sa pensée et ses idées.

Assistance à une présentation orale, à la rédaction d'un texte, au résumé d'une lecture, à la présentation d'une recherche, etc.

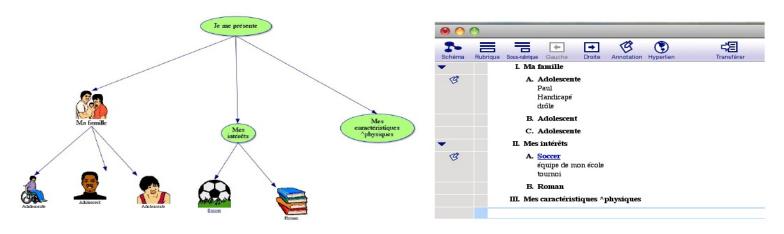


Fonction d'aide: Conversion du plan de rédaction d'un mode graphique en un mode séquentiel - Idéation

Aide à organiser ses idées selon son profil

- séquentiel linéaire
- simultané

Différenciation pédagogique

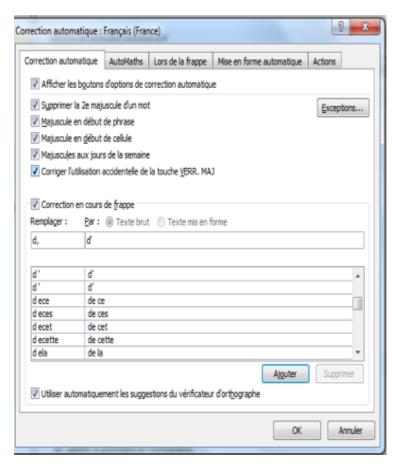


Fonction d'aide: Traitement de texte

Aide à rendre l'écriture d'un texte plus lisible.

Réduction des difficultés d'organisation spatiale.

Peut limiter les fautes typographiques.



Palette de mise en forme

Police

Taille: 12

Styles

Nom: Cambria (Corps)

A² A₂ A_{BC} aA

Puces et numéros

Bordure et trame
 Marges de document

Thème du document

Alignement et espacement

Fonction d'aide: Prédiction de mots

 Prédiction orthographique selon un procédé de correspondance orthographique



Les élé

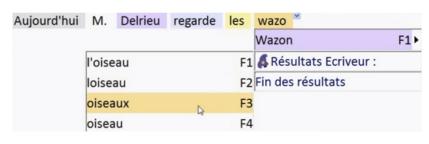
1 éléments2 élévations3 éléphants4 élément5 élémentaire

Aide à l'écriture des mots par propositions (choix)de mots à l'élève à chaque lettre qu'il tape au clavier. La liste des mots proposés correspond à l'anticipation de l'orthographe selon la norme (orthographe conventionnelle).

Assiste les élèves qui ont des difficultés d'accès lexicales ou des difficultés marquées à bien orthographier les mots.

Fonction d'aide: Prédiction de mots

B) Prédiction orthographique selon un procédé de correspondance phonologique



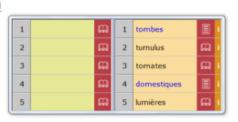
Les zéléfen



Aide à l'écriture des mots par propositions (choix) de mots à l'élève pour chaque lettre qu'il tape au clavier. Dans ce type de prédiction, la liste de mots est constituée de mots ayant une correspondance graphème-phonème du mot que l'élève voudrait écrire.

Assiste les élèves qui ont des difficultés marquées à bien orthographier les mots particulièrement ceux qui écrivent principalement aux sons.

Il mange des taum



Fonction d'aide: Prédiction de mots

C) Prédiction orthographique selon le principe de cooccurrence

Il est allé





Cette fonction consiste à anticiper le prochain mot de la phrase à partir d'une liste de mots qui tient compte de la syntaxe de la phrase.

Assiste les élèves qui ont des difficultés marquées à bien orthographier les mots, à bien choisir une préposition, locution ou la bonne construction du groupe du nom en tenant compte de la phrase déjà écrite.

Fonction d'aide: Écriture vocale (reconnaissance vocale ou

dictée vocale

Aide qui consiste à produire du texte avec la voix en utilisant un microphone. Assiste l'élève dans la production de longs textes pour réduire la surcharge cognitive ou la fatigabilité motrice.

Assistance à l'écriture (orthèse ou prothèse technopédagogique) pour un élève qui éprouve des difficultés marquées ou une Incapacité à produire du texte avec ses membres supérieurs: dyspraxie, difficulté de motricité fine, absence de membres Supérieurs

-N'est pas autorisée lors de l'évaluation de la compétence à écrire



Aides à la lecture

Fonction d'aide: Rétroaction vocale par synthèse vocale et Mise en évidence du mot lu



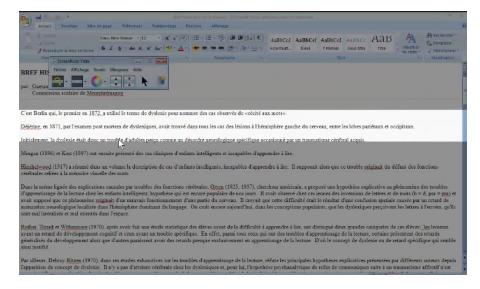
Les Problèmes d'environnement

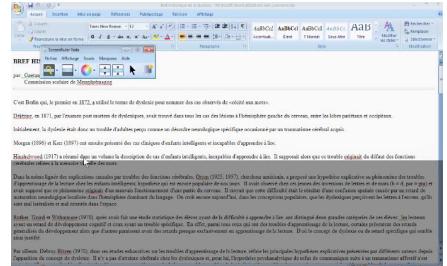
Cher élèves de mon école. Je vais vous parler au sujet des problèmes d'environnement. Notre terre est notre maison. On a la responsabilité de le garder propre. Est-ce que tu veux qu'on détruit notre abri, amie et belle planète? Voici mes idées.

La rétroaction vocale est une fonction qui consiste à assister l'élève dans la lecture ou la relecture d'un texte d'auteur ou d'une production personnelle. Elle consiste à la lecture par une voix synthétique d'un texte numérique. Elle est souvent accompagnée d'une autre fonction d'aide, la mise en évidence du mot lu qui est un mécanisme de suivi (par surbrillance) des mots prononcés par la synthèse vocale d'un texte numérique. Ces fonctions combinées permettent de réduire la surcharge cognitive à la lecture d'un texte et de favoriser une meilleure fluidité de lecture.

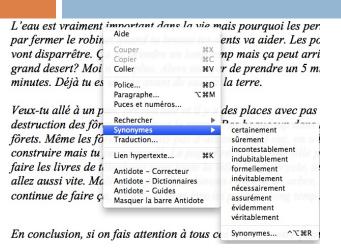
Aides à la lecture

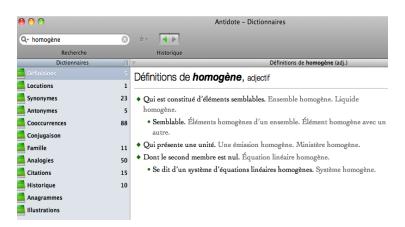
Fonction d'aide: Assistance visuo-spatiale à la lecture





La fonction d'assistance visuo-spatiale à la lecture consiste à soutenir l'élève dans la poursuite visuelle du texte à lire. Ce type d'assistance prend la forme d'une règle qui s'affiche sous le texte à lire ou encore d'une zone d'éclairage du texte à lire; utilisées avec le curseur, la règle et la zone de lecture permettent à l'élève de suivre visuellement le texte. Cette aide est particulièrement utile à l'élève ayant des difficultés marquées à fixer et à organiser son regard sur le texte à lire.





Fonction d'aide: Dictionnaires



Cette fonction consiste à fournir à l'élève un recueil numérisé de mots d'une langue, classés généralement par ordre alphabétique, mais aussi par mode visuel, avec leurs définitions. Il existe aussi des dictionnaires qui portent sur un aspect ou un domaine particulier de la langue: synonymes, conjugaison, antonymes, cooccurrences, etc.

Fonction d'aide: Grammaire

Cette fonction consiste à fournir à l'élève un recueil numérisé de règles de grammaire. Elle facilite la recherche et la consultation de ces règles.



Fonction d'aide: Révision. correction

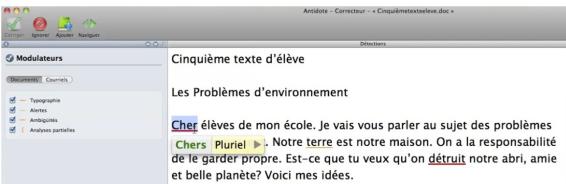
Cette fonction permet à l'élève de réviser et de corriger son texte. Assiste l'élève dans la détection des erreurs d'orthographe lexicale, d' orthographe grammaticale, de syntaxe, de ponctuation ou de vocabulaire.

Aide l'élève qui éprouve des difficultés marquées liées à la révision et à la correction d'un texte en permettant une meilleure objectivation du texte.

de le garder propre. Est-ce que tu veux qu'on <u>détruit</u> notre abri, amie et belle planète? Voici mes idées.

détruise Mode





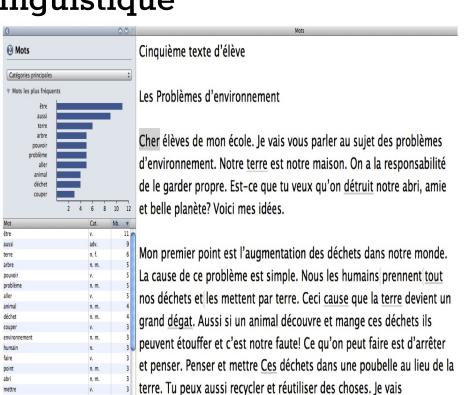
Fonction d'aide: Révision-



Cette fonction permet à l'élève d' objectiver et de modifier son texte. L' aide consiste à créer un nuage de mots qui met en évidence les mots répétitifs dans un texte. L'aide assiste l'élève dans la détection des répétitions de son texte (mots récurrents, verbes utilisés) ou d' obtenir du premier regard un aperçu d' un texte d'auteur.

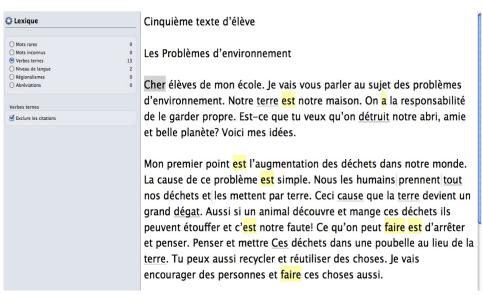
Aide l'élève qui éprouve des difficultés marquées liées à l'objectivation et à la régulation d'un texte ou encore fournit des indices de lecture.

Fonction d'aide: **Révision-analyse linguistique**



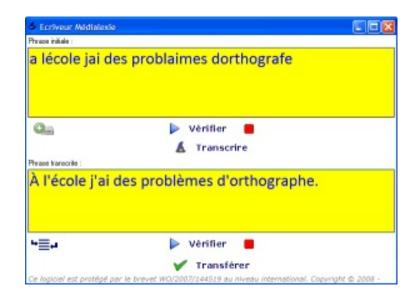
encourager des personnes et faire ces choses aussi.

Cette fonction offre à l'élève la possibilité d' analyser son texte et de le bonifier. Il permet de réviser le contenu et la cohérence d'un contexte en mettant en évidence les répétitions, les marqueurs de relation, les phrases longues, les phrases sans verbe, les verbes ternes, etc. Facilite l'objectivation de son texte.



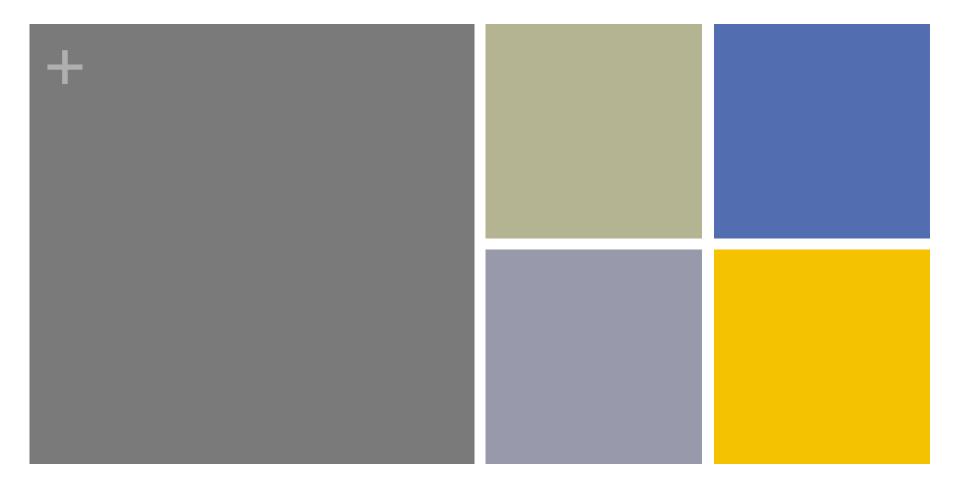
Fonction d'aide: Révision-conversion d'un mot ayant une forme phonologique en sa forme conventionnelle





Cette fonction permet de convertir un mot mal orthographié, écrit « aux sons » (ex: bato) en un mot qui respecte les conventions orthographiques (ex: bateau).

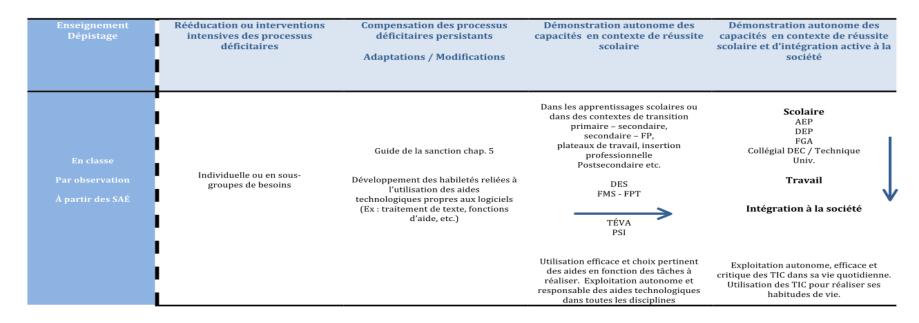
La conversion ou traduction automatique d'un mot ou d'une phrase n'est pas autorisée en



Autres exemples de fonctions d'aide

+ Utilisation des aides technologiques dans un processus de quête d'autonomie

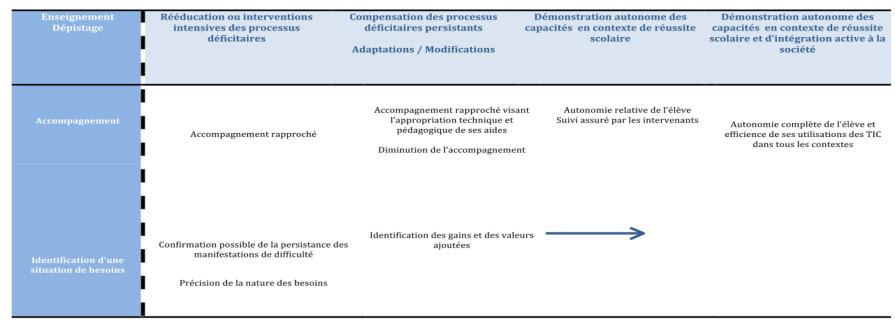
Utilisation des aides technologiques dans un processus de quête d'autonomie - Formation générale des jeunes



À partir d'une réflexion de Marc Tremblay, cp au Centre de soutien à l'intégration de l'Ouest du Cegep du Vieux Montréal Jean Chouinard Récit adaptation scolaire Lise Goulet Conseillère pédagogique en adaptation scolaire CSBF

+ Utilisation des aides technologiques dans un processus de quête d'autonomie

Utilisation des aides technologiques dans un processus de quête d'autonomie - Formation générale des jeunes



Micro et macroprocessus en continu

À partir d'une réflexion de Marc Tremblay, cp au Centre de soutien à l'intégration de l'Ouest du Cegep du Vieux Montréal Jean Chouinard Récit adaptation scolaire Lise Goulet Conseillère pédagogique en adaptation scolaire CSBF

+ Aide à l'autonomie fonctionnelle et à l'

autodétermination

Aide-mémoire





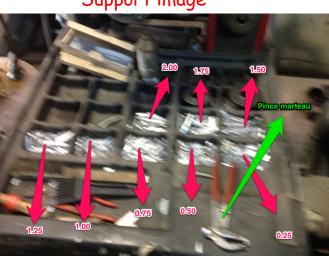
Séquenceur de tâche



Calculateur de monnaie



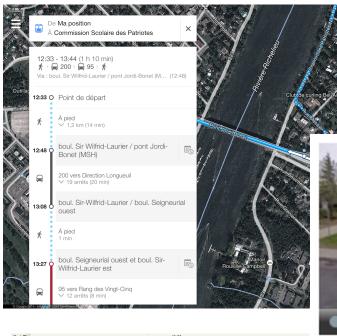
Support imagé



Agenda



Aide à l'autonomie fonctionnelle et à l'autodétermination

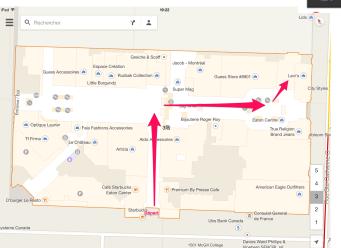


Calculateur de trajet





Géolocalisation





Quand le même outil sert d'aide à l'apprentissage et à l'autonomie fonctionnelle...

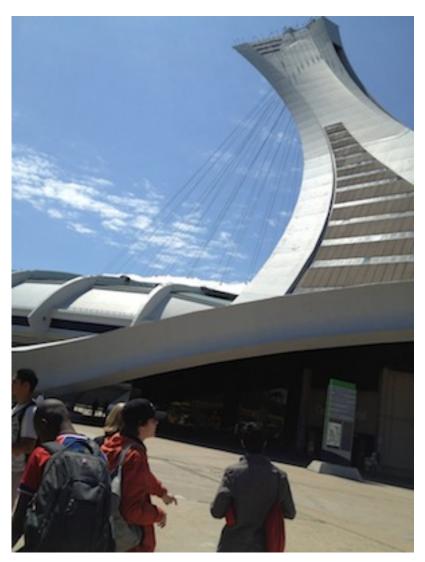
Développer des compétences

- pour s'organiser
- pour s'orienter et se déplacer
- s'extérioriser et socialiser

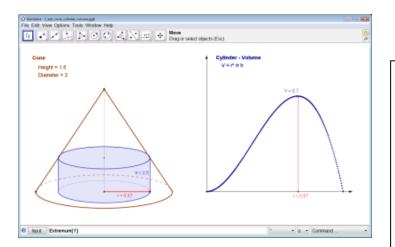




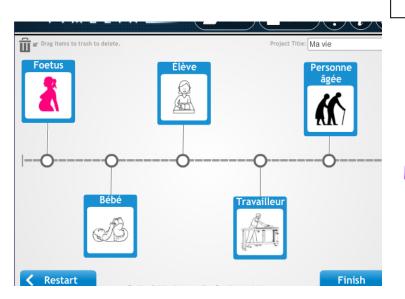




Aide à l'apprentissage



Construction de formes et de graphiques



Annotation de texte

DE BEAUX TROTTOIRS NEUFS !!! UN « LUXE » QUI N'A PAS TOUJOURS EXISTÉ!

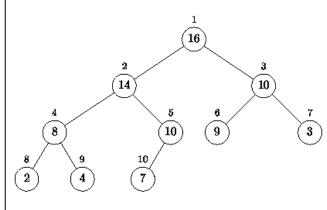
Par Catherine Objois, directrice

Au temps de la Nouvelle-France, à « Saurel » comme dans les autres villes, les trottoirs étaient rares et en bois. Ils auraient pourtant été fort utiles pour éviter de marcher dans les rues de terre, boueuses, ou poussiéreuses selon la saison, et où, malgré la législation du « grand-voyer », les habitants jetaient souvent tous leurs déchets incluant le fumier humain et animal, en laissant les bêtes vaquer à côté du passage des égouts...

À la fin du 18e siècle, le <u>plan de la ville fut réalisé,</u> traçant les principales rues de notre centre-ville et le bourg de William-Henry fut érigé en ville en 1848. Dans les décennies suivantes, de nombreux trottoirs en bois furent construits sur les rues « King » et « Queen », Elizabeth, Augusta, Sophie (aujourd'hui Hôtel-Dieu), Phipps, Charlotte et Royale (aujourd'hui le boulevard Fiset).

Avec(lindustrialisation) (urbanisation) progressait et, en 1879, le conseil de ville adopta un réglement concernant la voirie, qui abrogeait les précédents. Il indiquait que les propriétaires étaient responsables

Arbre décisionnel



Idéateur

Ligne du temps



Aide de suppléance à la communication avec pictogrammes





Interventions ciblées et soutenues

Rééducation

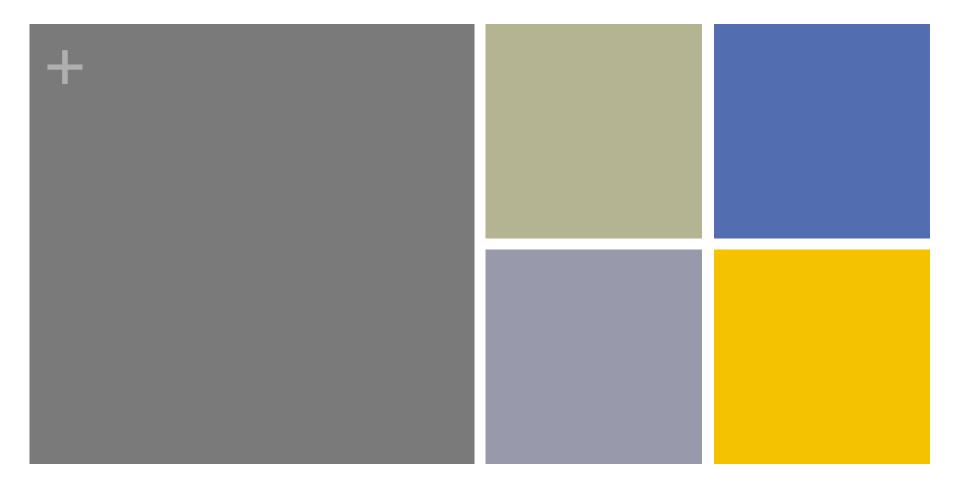
Accompagnement pédagogiquement auprès de l'élève Intervenir

Capacité à ciblée et soutenue

- Questionner
- Observer
- ≻Amener à se questionner

L'aide technologique et l'élève

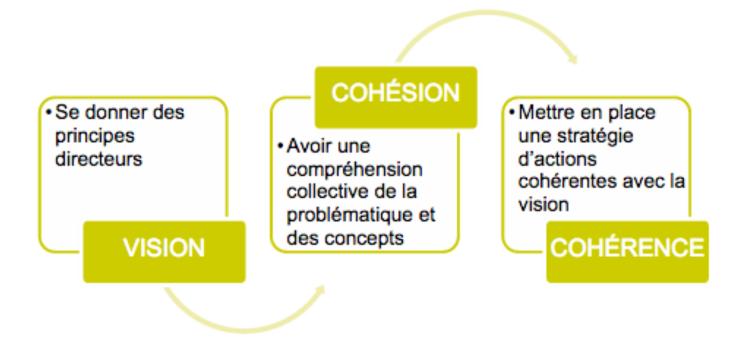
Un moyen pour **enrichir l' environnement d'apprentissage** de l'élève ayant des besoins particuliers.



Atelier en sous-groupes

+

Les enjeux de l'intégration des TIC



Référence: modèle élaboré par Jean Chouinard (2013)

l. Étude de cas

Voici quelques exemples:

À partir d'un cas d'élève, vous devez compléter le tableau des situations de besoins en lien avec les fonctions d'aide et leur valeur ajoutée.

Dysorthographique (texte d'élèves)
Élève non-oral
Élève TSA : difficulté à s'organiser
Élève FMS-FPT : difficulté à s'organiser, à faire des tâches sans sauter d'opérations
Élève n'atteint pas les exigences des tâches en lecture, principalement dans son décodage
et fluidité mais qui réussit en écriture
Difficulté marquée seulement en orthographe.
Syndrome de performance
Difficulté de motricité fine marquée à mesurer des angles et à faire des cercles
Difficulté marquée de motricité fine à réaliser des opérations mathématiques en base 10
Incapacité motrice à écrire

2. Établir des priorités d'action

- À partir du modèle Vision-Cohésion-Cohérence, vous devez identifier les priorités d'action à entreprendre dans votre commission scolaire.
- Pour chaque action à entreprendre, vous devez préciser le rôle et les responsabilités des différentes personnes impliquées.
- Enfin, vous déterminez un échéancier.

3. Réflexion générale

Quelles sont les forces de votre organisation quant à l' intégration et l'exploitation des aides technologiques ?

Comment peut-on améliorer l'intégration et l'exploitaiton des aides technologiques pour soutenir l'autonomie, la réussite éducative et scolaire des élèves ayant des besoins particuliers ?



Suivez-nous sur nos lieux de partage et de diffusion



www.recitadaptscol.qc.ca



www.facebook. com/recitadaptscol



com/RecitAdaptScol